



LYCEE JEAN-PAUL SARTRE

93, avenue François Mitterrand 69675 BRON Cedex

tél. 04.72.14.60.60 fax 04.72.37.49.85

ce.0693044j@ac-lyon.fr

Bron, le jeudi 22 mars 2018

Admission en 1^{ère} STD2A

L'affectation des candidats souhaitant entrer en **1^{ère} STD2A** à la rentrée scolaire 2017 est gérée directement par les établissements d'accueil.

Les élèves de seconde ayant suivi l'enseignement d'exploration Culture Design sont prioritaires. Les élèves de seconde n'ayant pas suivi cet enseignement peuvent également postuler.

Les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature par courrier postal, ou directement au secrétariat du lycée, au plus tard le **MARDI 22 MAI 2018** à l'adresse suivante :

Lycée Jean-Paul SARTRE

Secrétariat de Direction / Candidature 1^{ère} STD2A

93, avenue François Mitterrand

69675 BRON Cedex

Ce dossier comprendra :

- La **fiche de candidature** dûment complétée

- Une **lettre de motivation**

- Un **dossier de travaux personnels** qui peut être constitué de dessins, photos, peintures, maquettes... Des photographies d'objets volumineux peuvent également être jointes, ainsi que des travaux sur clé USB. Ces dossiers ne seront pas retournés au candidat par l'établissement, quelle que soit la décision prise par la commission. Ils seront disponibles au secrétariat de direction du Lycée Jean-Paul Sartre.

- Les **2 premiers bulletins scolaires de l'année en cours**

Les candidatures sont nombreuses et le nombre de places est limité.

Après étude des dossiers par une commission, les candidats retenus seront convoqués pour un **entretien le mercredi 13 juin 2018** par cette même commission.

Ils devront fournir : le **3^{ème} bulletin de l'année en cours et la décision d'orientation du conseil de classe : passage en 1^{ère} STD 2A.**

À l'issue de cette commission, tous les candidats seront avertis par courrier électronique de leur admission, ou non admission, au plus tard le **vendredi 22 juin 2018.**

Les candidats retenus seront priés de confirmer leur admission le plus rapidement possible afin que les candidats sur liste d'attente puissent être contactés.

Le Proviseur

E. Bellot